

# Fédération autonome de la Fonction Publique Territoriale

**COMPTE RENDU GROUPE DE TRAVAIL PSCDU 23/01/2020**

**(Protection Sociale Complémentaire)**



En présence de la RH, des OS et Mr Guillet de la société RISEKO.

L'objet de ces GDT est de faire un choix sur la future protection santé et prévoyance, sachant qu'à ce jour seul la prévoyance est couverte par un marché entre la région et INTERIALE.

Pour la santé, chaque agent fait le choix d'une mutuelle, contrat labélisé ou non.

Mr Guillet présente un PowerPoint, sur un état des lieux de la collectivité en terme de protection sociale.

## **PROFIL DES AGENTS DE LA COLLECTIVITE**

- Moyenne d'Age des agents de la collectivité = 51 ans et 3 mois
- Population de la collectivité vieillissante = 55,4 % ont 50 ans et +
- 80% d'agents de catégorie C, 8% de catégorie B et 12% de catégorie A
- 57% de femmes - 43% d'hommes

La majorité des agents en catégorie C, sont des femmes.

Agents n'ayant plus ou pas d'enfants à charge = 43%

1 enfant à charge = 19%

2 enfants = 27%

3 enfants = 11%

58% des agents se déclarent en couple.

Rémunération moyenne au sein de la collectivité 1821€, au-dessus de la moyenne de la fonction publique d'état.

## **ÉTAT DES LIEUX DE SINISTRALITE**

De 2014 à 2018 166789 jours indemnisés.

# Fédération autonome de la Fonction Publique Territoriale

Forte baisse de l'absentéisme depuis la mise en application du jour de carence

2017 = 8709 arrêt pour maladie ordinaire.

2018 = 6801 arrêt pour maladie ordinaire.

Mise en retraite pour invalidité en forte augmentation

Moyenne entre 2014 et 2017, 20 agents mis en retraite d'office, moyenne d'âge 58 ans et 7 mois.

### **COMPARATIF LABELISATION CONVENTION**

#### **LABELISATION :**

(Jusqu'à présent choix de la Région pour la Santé)

Augmentation non maîtrisée (décidée en A.G. de la mutuelle).

230 labels et de nombreuses offres

Pas de procédure particulière

#### **CONVENTION DE PARTICIPATION :**

(Jusqu'à présent choix de la Région pour la Prévoyance)

Augmentation logiquement maîtrisée (décidée lors de la convention)

Dispositif plus long à mettre en place (marché) mais moins de frais de gestion

Encadrement de l'évolution des tarifs pour les retraités

#### **PRÉCONISATIONS :**

Privilégier **2 lots** : Un pour la santé

Un pour la prévoyance

Attribué à un seul titulaire/organisme ou groupement

Avantage d'un interlocuteur unique pour santé & prévoyance

A voir les différents scénarios dans le cadre de la convention : suivant l'âge, convention globale ou individuelle.

Report du choix de la Région d'une année pour mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (donc prolongation des garanties actuelles). À venir = Un Questionnaire (format enquête) sera établi par la RH et les OS, pour concertation des agents, et lancement procédure dernier trimestre 2020.

Évolution réglementaire également en cours (nouvelles ordonnances à l'étude)

#### **SANDRINE GESTAS / CHEIKH**

**Fédération autonome de la Fonction Publique Territoriale**